Charlie Hebdo : l'argent devait être redistribué aux victimes et ce n'est pas le cas

18/05/2015 à 15h51

Charlie Hebdo a reçu, depuis les attentats de janvier, "environ 4,3 millions d'euros" de dons auxquels l'hebdomadaire "a intégralement renoncé en faveur des victimes", a annoncé lundi la direction du journal satirique, en proie à des tensions internes, en particulier sur l'utilisation de cet argent.



Cette somme, recueillie notamment auprès de "36.000 donateurs venant de 84 pays différents", sera déposée "à la Caisse des Dépôts et consignation", précise-t-elle dans un communiqué.

"La répartition de ces dons sera confiée à une commission de sages dont nous avons sollicité la désignation auprès de madame la ministre de la Justice", ajoutent Riss et Eric Portheault, respectivement directeur de la publication et gérant du titre, théâtre de divisions depuis plusieurs semaines.

Dernier incident en date, une des journalistes de Charlie Hebdo, Zineb El Rhazoui, a fait savoir la semaine dernière

qu’elle était convoquée pour un entretien préalable à un licenciement. La direction avait ensuite assuré que cette convocation visait uniquement à lui rappeler ses “obligations” vis-à-vis de son employeur.
Ce différend intervient alors que la rédaction est divisée depuis les attentats. Quinze salariés, dont Mme Rhazoui, sur la vingtaine que compte le journal, ont réclamé en avril une nouvelle gouvernance et un statut d'”actionnaires salariés à part égale”, contestant l’utilisation des fonds recueillis.
“Cet argent doit être redistribué aux victimes, c’était l’engagement qui avait été pris (…) par des membres de la direction ou des avocats”, avait déclaré vendredi l’urgentiste Patrick Pelloux, chroniqueur à Charlie Hebdo, sur France Info. “Or, à l’heure actuelle, on ne sait pas trop comment ça va se passer”, avait-il estimé, regrettant qu'”à chaque fois”, il n’y ait “pas de réponse”.
Dans son communiqué, la direction entend rectifier “les chiffres fantaisistes qui circulent sur les recettes du Journal”.
Au total, “la marge brute réalisée sur les ventes du Journal depuis les attentats de janvier est estimée à environ 12 millions d’euros à ce jour, avant impôts sur les sociétés (33,33%)”, précisent les actionnaires de Charlie qui rappellent “leur engagement absolu à ne percevoir aucun dividende sur ces sommes”.
Charlie Hebdo est détenu actuellement à 40% par les parents de son ex-directeur de la rédaction Charb, tué dans l’attaque du 7 janvier, 40% par le dessinateur Riss, nouveau directeur de la publication, blessé lors de l’attaque, et 20% par le directeur financier Eric Portheault.
LaLibre.be
